

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 9 janvier 2023

Le neuf janvier deux mille vingt-trois à vingt heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

Présents : M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, Mme Frédérique MICAND, Mme CHOLAT Christine, Mme Françoise GROSS, M. GIRAUD Marc, M Jean-Jacques SIBILLE,
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M. BRET Daniel (pouvoir Jean Jacques SIBILLE)

**OBJET : SUBVENTION CLASSE SPORT – ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE
DU TRIEVES**

Madame le Maire explique que la commune de Saint Martin de Clelles a reçu une demande d'aide de la part de l'Association Sportive du collège de Mens afin de financer 5 séances de ski de fond en janvier et février 2023.

Cette année, 5 élèves habitants Saint Martin de Clelles participent à la classe sport.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder 125 € (soit 25€ par élèves) à l'Association Sportive du collège de Trièves.

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard		1	1	0	0
ARCAINA	Katia		1	1	0	0
BAVEUX	Marianne		1	1	0	0
BRET	Daniel	Jean Jaques SIBILLE	0	0	0	0
CHOLAT	Christine		1	1	0	0
GIRAUD	Marc		1	1	0	0
GROSS	Françoise		1	1	0	0
MICAND	Frédérique		1	1	0	0
SIBILLE	J-Jacques		1	2	0	0
TOTAL			8	9	0	0

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 9 janvier 2023
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,
Christine CHOLAT

38930 St Martin de Clelles



C. Cholats

Conseil Municipal du 09/01/2023